

# 1

## Message du Président

### Vers un partenariat public-privé apaisé

Le présent rapport d'activité donne un aperçu des développements qui ont marqué, au cours des douze derniers mois, les principaux dossiers suivis par la Fondation Genève Place Financière (FGPF).

Durant l'année écoulée, la FGPF s'est attachée à renforcer son action afin que tout soit mis en œuvre à Genève, et en Suisse, pour renforcer la compétitivité de la place financière et lui permettre de continuer de jouer son rôle de moteur économique.

Depuis 2014, la Fondation Genève Place Financière s'est fixé trois priorités: l'élaboration de conditions-cadres compétitives, la promotion de la place financière, et la formation.

Dans ces trois domaines, la collaboration avec les autorités communales, cantonales et fédérales s'avère primordiale. Durant la crise financière, dont on a "célébré" le dixième anniversaire en 2018, les relations ont parfois été tendues entre l'industrie financière et les pouvoirs publics. Le changement de paradigme institué notamment par l'adoption par la Suisse de l'échange automatique de renseignements a débouché sur une nouvelle ère, celle d'un partenariat public-privé apaisé.

Dans cet esprit, la Fondation a multiplié les contacts avec les autorités cantonales, en particulier avec les Conseillers d'Etat en charge des finances et de l'emploi, respectivement Mme Nathalie Fontanet et M. Mauro Poggia. Un dialogue constructif a également été instauré avec la Ville de Genève, notamment en lien avec le développement de la finance durable. Par ailleurs, l'année 2018 a été l'occasion de créer un pont entre les deux rives de la Cité de Calvin et d'entamer une réflexion sur les synergies entre la Genève financière et la Genève internationale, grâce à des échanges avec des personnalités influentes à l'image de l'Ambassadeur Christian Dussey, Directeur du Centre de Politique et de Sécurité (GCSP).

Sur le plan fédéral, la discussion s'est poursuivie avec M. Jörg Gasser, Secrétaire d'Etat aux questions financières internationales. Lors de ces rencontres, la problématique de

l'accès aux marchés étrangers a été mise en exergue, tant elle revêt une importance capitale pour notre place financière.

#### La sécurité juridique : un préalable à la prospérité

En 2018, la FGPF s'est mobilisée en faveur, d'une part, de la poursuite des relations bilatérales avec l'Union européenne en soutenant l'accord institutionnel négocié par le Conseil fédéral (cf. p. 11), et, d'autre part, de l'indispensable réforme de l'imposition des entreprises, rebaptisée RFFA (cf. p. 9). Sur ces deux dossiers, un engagement commun de tous les acteurs économiques demeure la clé du succès.

Pour la Place financière, la notion de relations bilatérales revêt une importance particulière, dans la mesure où son activité s'oriente largement vers une clientèle internationale. Quelques chiffres illustrent ce propos: notre pays occupe la place de leader mondial dans la gestion d'actifs transfrontalière avec une part de marché de 27,5%. Près de la moitié des actifs sous gestion (48,3%) provient de l'étranger. Une partie importante de ces avoirs est issue de l'UE. On parle de près de CHF 1'000 milliards.

Cette performance remarquable ne constitue pas un acquis et suscite les convoitises. La Place financière se trouve ainsi confrontée à des poussées protectionnistes des membres de l'UE qui érigent des barrières visant à limiter les relations transfrontalières entre les banques situées dans des Etats tiers (dont la Suisse) et leurs résidents.

L'accord-cadre a le mérite de tracer une voie crédible pour la poursuite des relations bilatérales entre la Suisse et l'UE. Il représente un préalable indispensable à l'ouverture de négociations avec Bruxelles sur un traité permettant à l'avenir un accès au marché européen pour les banques et les autres intermédiaires financiers helvétiques. De plus, cette avancée contribuerait enfin à obtenir sur le long terme la reconnaissance de l'équivalence de la réglementation boursière suisse (cf. p. 11), en supprimant cette épée de Damoclès qui menace un élément capital de notre chaîne de valeur.

Un autre danger menaçait l'attractivité de la Place. Heureusement, le peuple suisse a levé les incertitudes



**Yves MIRABAUD**  
Président

entourant la réforme de la fiscalité des entreprises en adoptant à une majorité de 66,4% la RFFA (cf. p. 9) lors de la votation du 19 mai 2019. Cette réforme permettra à la Suisse de se conformer aux normes internationales en supprimant les statuts fiscaux accordés à certaines entreprises dont l'essentiel de l'activité se déroule à l'étranger. Elle instaurera ainsi une égalité de traitement entre tous les types d'entreprises dès janvier 2020. En application des principes du fédéralisme, le canton de Genève a choisi à une large majorité de fixer le taux d'imposition unique à 13,99%.

Le secteur bancaire et financier ne peut évidemment que se réjouir de ce résultat qui fera passer le taux d'imposition de 24,2% à 13,99% à Genève. Ce bol d'air bien venu favorisera les investissements notamment dans l'innovation, les ressources humaines et la formation. L'industrie financière doit son succès à son intégration dans un centre de compétences, un "cluster", unique au monde. Genève réunit dans ses modestes 282km<sup>2</sup> les acteurs de la gestion de fortune privée et institutionnelle, les négociants en matière premières et les banques qui les financent ainsi que des géants de l'affrètement maritime et de l'inspection. Cet écosystème intègre également de nombreuses entreprises multinationales, des fiduciaires et des études d'avocats. La mise en vigueur de la RFFA contribuera à développer cette chaîne de valeur.

#### **Le partenariat public-privé donne des ailes à la formation**

Toutefois, une vision limitée aux conditions-cadres serait beaucoup trop réductrice. La force de la place financière genevoise réside avant tout dans les compétences des collaboratrices et des collaborateurs qui la composent. Selon le sondage sur l'image des banques, que l'Association suisse des banquiers a publié le 22 mai 2019 (cf. p. 15), 92% des Suissesses et des Suisses estiment

que les banques helvétiques se distinguent de la concurrence internationale grâce à un personnel jugé très compétent. Plus de 90% considèrent que la formation constitue un facteur de réussite.

Or, l'expertise des acteurs de la Place n'est pas acquise une fois pour toute. Le défi est triple. Premièrement, il s'agit de continuer à attirer et à conserver les talents. Deuxièmement, ces derniers doivent trouver leur place dans la transformation digitale en cours. Enfin, avec le départ massif des "baby-boomers" et l'arrivée des jeunes nés à partir des années 1990, c'est à un véritable changement de génération qu'il convient d'apporter des réponses. Par conséquent ici aussi, un partenariat entre les milieux économiques et académiques s'avère déterminant.

La présence de la FGPF à la Cité des métiers en novembre 2018 (cf. p. 21) a été l'occasion de faire découvrir à un jeune public la filière de l'apprentissage et les métiers de la banque. La finance durable a également occupé une place de choix en réponse au slogan "Dessine-moi demain !" choisi pour cette manifestation.

Genève, en tant que place financière incontournable dans la gestion de fortune, a su saisir cette opportunité et créer un environnement propice à l'expansion de la finance durable. L'événement conjointement organisé par la FGPF, le Swiss Finance Institute et le Geneva Finance Research Institute en septembre 2018 illustre cette tendance (cf. p. 17). Ce n'est donc pas un hasard si le Secrétariat du réseau global des places financières durables a choisi de s'installer dans la Cité de Calvin en 2018.

En conclusion, il est aujourd'hui réjouissant de constater que les forces convergent de tous les côtés pour se concentrer sur l'essentiel, à savoir la mise en valeur des atouts de Genève qui en font l'une des places financières de référence.